

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CISATION – Laurentides et hebdoms régionaux

Levée des restrictions de charges sur le pont du Lac-des-Sables entre Notre-Dame-de-Pontmain et Notre-Dame-du-Laus

Saint-Jérôme, le 10 décembre 2024. – La députée de Labelle, M^{me} Chantale Jeannotte, au nom de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, annonce la levée des restrictions de charges sur le pont du Lac-des-Sables, situé sur la route 309, au-dessus de la rivière du Lièvre, entre Notre-Dame-de-Pontmain et Notre-Dame-du-Laus.

Ces restrictions peuvent désormais être levées grâce aux travaux de renforcement du tablier du pont, réalisés depuis l'été 2024. Ceux-ci avaient pour objectif de rétablir les charges légales sur la structure.

Citations

« Le pont du Lac-des-Sables est une infrastructure essentielle pour la circulation des personnes, des biens et des marchandises entre les régions de l'Outaouais et des Laurentides. Les équipes du Ministère ont fait preuve de diligence dans l'exécution des travaux afin de rétablir la circulation, tout en assurant la sécurité de l'ensemble des usagers qui empruntent ce pont. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Tous les usagers de la route 309 ont de quoi se réjouir des travaux effectués sur ce pont. Je remercie ma collègue la ministre Guilbault et son équipe pour l'attention portée à ce dossier important pour les citoyens, les villégiateurs et les entreprises des Hautes-Laurentides. Je félicite les équipes de la direction générale territoriale du Ministère pour la priorité accordée à ce projet et l'intervention faite dans les meilleurs délais compte tenu des défis. »

Chantale Jeannotte, députée de Labelle

Faits saillants

- Afin de préserver l'intégrité de la structure ainsi que la sécurité des usagers de la route, ce pont faisait l'objet d'une restriction de charges à 18 tonnes depuis avril 2022.
- Les travaux ont eu lieu durant l'été et l'automne 2024. Les deux directions ont été rouvertes à la circulation le 4 décembre 2024.
- En moyenne, environ 1 730 véhicules, dont 20 % de camions, circulent quotidiennement sur la structure, qui date de 1968.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Source :

Geneviève Tremblay
Conseillère stratégique
Cabinet de la vice-première ministre
et ministre des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : 418 654-8246
Genevieve.Tremblay@transport.gouv.qc.ca

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724